



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL DES SAGES DU 15 SEPTEMBRE 2023

Présents :

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B. BERTRAND

Membres : B. AURIOL, R. CALMET, R. CLERC, J. JEANSON, M. GARDIES, P. GARDIES, A. LESEIGLE, E. RAUCOULES, M. SALTRON, N. SABATIER, C. SIMOENS, D. TOURNIER

Absents excusés : E. ANDREU, A. BERMOND, H. SALLIER, O. VITTON, J.E. MYRTHE

En préambule, le Président fait part de la démission de Mme Arielle SERIER de son mandat d'élue.

1) CHANTIER EGLISE

J. BONNET donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue avec la municipalité le 11 septembre sur le sujet. Il précise que D. BONNET a remplacé L. CALS dans son rôle de personne référente.

Le montant des devis SNRB et ALTI 81 en notre possession s'élevait à 48 000 € et concernait :

- Le cerclage du clocher sur deux niveaux
- Les gouttières
- Le nettoyage du toit
- Les ardoises du clocher
- Le système anti-pigeons (qui devra être démontable pour permettre les travaux futurs dans le clocher)
- La dévégétalisation
- Le rejointoiement des briques

Afin de combler la différence par rapport aux prévisions budgétaires (40 000 €), sachant qu'aucune subvention ne peut être espérée pour le moment, J. BONNET a proposé de réaffecter la somme de 8 000 € prévue pour le monument aux morts, travaux moins urgents, à la ligne de dépenses pour les travaux de l'église. Mais cela ne s'avère pas possible administrativement.

Le Conseil des Sages à l'unanimité approuve le choix des travaux d'entretien à effectuer.

Mais de nouveaux devis avaient été envoyés à la commune entre temps. M le Maire va essayer de négocier avec les entreprises et va étudier une budgétisation possible pour réaliser cette tranche de travaux qui doit permettre que l'église et le clocher ne se dégradent un peu plus.

Par ailleurs, le rapport de l'architecte des Bâtiments de France, qui n'a pas encore été envoyé, estimerait que la structure de l'église n'est pas touchée.

R. CLERC précise que, s'agissant de travaux d'entretien, il n'est pas nécessaire de passer par un maître d'œuvre.

J. BONNET rajoute qu'un dossier pour organiser une campagne d'appel aux dons avec la Fondation du Patrimoine a été initié et remis à la mairie qui doit remplir une partie et que par ailleurs le député et le sénateur disposent d'une enveloppe et qu'ils peuvent être sollicités par la mairie.

2) POINTS DIVERS

A) Le Lempaut de Demain

J. BONNET s'interroge sur la mise en place du Comité de Pilotage car il n'a pas d'informations actuellement. Il rappelle qu'il souhaite que des ordres du jour concernant les commissions soient communiqués afin de pouvoir déterminer quels membres du Conseil des Sages seraient à même de participer.

B) Accueil des nouveaux habitants

J. BONNET propose de relancer le dossier et demande à l'assemblée quelles sont les personnes intéressées pour former cette commission. B. AURIOL, B. BERTRAND, A. LESEIGLE, C. SIMOENS se rapprocheront de S. GLEIZES qui détient une liste des nouveaux habitants.

C) Journées Européennes du Patrimoine

Le Conseil des Sages salue l'organisation des visites organisées par la mairie autour du village et regrette que le château de Padiès, seul classé, ne soit pas au programme.

D) L'Escapade du Colombus

L'établissement est dorénavant fermé pour des raisons de perte de clientèle avec la fermeture de la route de Puylaurens ainsi que des soucis personnels du propriétaire.

E) Tour de table

. B. BERTRAND rappelle qu'une réponse sur le dossier TEN, soumis le 7 juillet dernier, est attendue fin octobre. Par ailleurs, un article sur l'écopâturage est prévu sur le prochain bulletin municipal. Les peupliers du pont des Avaris vont être abattus pour des raisons de sécurité.

. R. CALMET : les toilettes situées derrière la cuisine sont dans un état déplorable. Il lui est répondu qu'un devis a été demandé par la mairie.

R. CLERC rajoute que des toilettes existent dans le bâtiment près de l'église, il suffirait d'ouvrir une porte pour les rendre publiques, sous réserve qu'elles ne soient pas réservées pour le cabinet d'infirmières.

. D. TOURNIER a été informé qu'une boîte pour les clés de la salle sera installée pour les associations du village. R. CLERC reprend la belote avec C. DAUZAT une fois par mois.

. P. GARDIES : Les cloches n'auront pas le même son si elles sont fixes. Il faudra prévoir un son différent pour le glas et l'angélus. Le système anti pigeons qui sera installé devra être amovible.

. B. AURIOL : Le sens interdit placé à côté de l'église ne se voit pas, les automobilistes continuent de l'emprunter. Par contre, elle constate une amélioration sur le stationnement devant la mairie.

. R. CLERC insiste sur le fait qu'il serait primordial pour le village de retrouver un artisan boulanger. Pour cela, il faudrait accentuer la communication.

Concernant le Téléthon, il pense qu'il faudrait supprimer l'activité la nuit.

J. BONNET rajoute que le Conseil des Sages est d'accord pour participer sur la place.

. J. BONNET précise que le projet de liaison entre le pont et le village pour prolonger la piste cyclable est toujours à l'étude.

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 13 OCTOBRE à 14H